

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, au Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L.) à La Trinité de Réville, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 22 juin 2017

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 13

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL ADELÉE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. KAREB, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL.

Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme GOETHEYN, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.

Pouvoirs : Mme BLOTIERRE a donné pouvoir à Mme VATINEL, M. PENVEN a donné pouvoir à M. GRIHAULT.

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Budget principal : décision modificative n°1

Dans le cadre de la prise en charge du dépôt de garantie lié à la réalisation de la crèche de Serquigny, Monsieur le Président propose la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses	Recettes
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D-21318-64 : Autres bâtiments publics	5 889,00 €	0,00 €
Total D 21 : immobilisations corporelles	5 889,00 €	0,00 €
D-275-64 : Dépôts et cautionnements versés	0,00 €	5 889,00 €
Total D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	5 889,00 €
Total INVESTISSEMENT	5 889,00 €	5 889,00 €

Le Conseil d'Administration, après avoir oui et délibéré, à l'unanimité :

- ↪ Approuve la décision modificative n°1 du budget principal.
 - ↪ Autorise Monsieur le Président à signer les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.
-

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20170629-17D048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2017